



Violence volontaire questions

Par **Rameuh**, le **05/05/2009** à **14:27**

Bonjour,

Alors voilà, j'ai 16 ans, et il se trouve que jsuis allé chez les flics, qui ont à la suite d'une histoire et d'une plainte, on déduit une Violence Volontaire.

Je sais que si le blessé a plus de 8 jours d'itt, pour un adulte c'est 3 ans de prison + 45 000 € d'amende, mais pour un mineur de 16 ans ?

Merci d'avance !